



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ LUPEROX F AIR B2 80 E

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit LUPEROX F AIR B2 80 E

Numéro du produit 65266

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Applications industrielles diverses
Intermédiaire pour l'industrie chimique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 65266

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Self-react. D - H242

Dangers pour la santé humaine Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger
H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

LUPEROX F AIR B2 80 E

Mentions de mise en garde	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
Contient	PHENOL, 4-(1,1-DIMETHYLPROPYL)-, POLYMER WITH SULPHUR CHLORIDE, DISULFURE DE DI(BENZOTHIAZOL-2-YLE)

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

[1,3(OR 1,4)-PHENYLENEBIS(1-METHYLETHYLIDENE)]BIS[TERT-BUTYL] PEROXIDE			30-60%
Numéro CAS: 25155-25-3	Numéro CE: 246-678-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119495677-17-XXXX	
Classification Org. Perox. D - H242 Aquatic Chronic 4 - H413			
SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA			30-60%
Numéro CAS: 112926-00-8	Numéro CE: 231-545-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119379499-16-XXXX	
Classification Non Classé			
PHENOL, 4-(1,1-DIMETHYLPROPYL)-, POLYMER WITH SULPHUR CHLORIDE			10-30%
Numéro CAS: 68555-98-6			
Classification Skin Sens. 1 - H317			
DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)			5-10%
Numéro CAS: 120-78-5	Numéro CE: 204-424-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489366-24-XXXX	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

LUPEROX F AIR B2 80 E

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas dans les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Eloigner la personne touchée de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact oculaire	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si une gêne persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. A la suite d'une surexposition aux poussières, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
-----------------------------	------------------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse résistant à l'alcool. Eau pulvérisée.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
Produits de combustion dangereux	En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Oxydes d'azote. Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Cyanure d'hydrogène (HCN).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

LUPEROX F AIR B2 80 E

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Eviter la formation et la dispersion de poussières. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter les manipulations qui engendrent la formation de poussières. Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Prévoir une ventilation suffisante.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire. Stocker à une température ne dépassant pas 10°C.

Classe de stockage Stockage de produits comburants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

[1,3(OR 1,4)-PHENYLENEBIS(1-METHYLETHYLIDENE)]BIS[TERT-BUTYL] PEROXIDE (CAS: 25155-25-3)

DNEL Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 28 mg/kg/jour
Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 19.7 mg/m³

PNEC - Sédiments (eau douce); 8.9 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.892 mg/kg
- Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA (CAS: 112926-00-8)

LUPEROX F AIR B2 80 E

Commentaires sur les composants

WEL = Workplace Exposure Limits

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE) (CAS: 120-78-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.8 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 70 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5 mg/kg
 Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 40 mg/kg
 Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.2 mg/m³
 Consommateur - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 17.6 mg/m³
 Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 1.25 mg/kg
 Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 10 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.5 mg/kg
 Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 20 mg/kg

PNEC

eau douce; 0.027 mg/l
 eau de mer; 0.003 mg/l
 rejet intermittent; 0.003 mg/l
 Sédiments (eau douce); 14.27 mg/kg p.c. /jour
 - ;
 Sédiments (eau de mer); 1.427 mg/kg p.c. /jour
 Station d'épuration des eaux usées; 3.8 mg/l
 Sol; 2.83 mg/kg p.c. /jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Prévoir une ventilation suffisante.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques, résistantes aux poussières. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. Pour une plus grande protection, la tenue devrait inclure une combinaison anti-statique, des bottes et des gants.

Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

LUPEROX F AIR B2 80 E

Protection respiratoire Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. EN 136/140/141/145/143/149

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Couleur	Crème.
Odeur	Sans odeur.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'écoulement	Pas d'information disponible.
Point de congélation	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Pas d'information disponible.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Pas d'information disponible.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	80°C
Viscosité	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Explosif sous l'influence d'une flamme	Pas d'information disponible.
Propriétés comburantes	Pas d'information disponible.

LUPEROX F AIR B2 80 E

9.2. Autres informations

Indice de réfraction	Pas d'information disponible.
Taille de particules	Pas d'information disponible.
Poids moléculaire	Pas d'information disponible.
Volatilité	Pas d'information disponible.
Concentration de saturation	Pas d'information disponible.
Température critique	Pas d'information disponible.
Composé organique volatile	Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Conserver à une température ne dépassant pas 10°C.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. Les produits suivants peuvent réagir avec le produit: Matières comburantes.
--------------------------------------	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la formation et la dispersion de poussières. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Prévenir l'électricité statique et la formation d'étincelles. Conserver à une température ne dépassant pas 10°C.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants. Produits inflammables/combustibles. Bases. Acides. Amines.
------------------------	--

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Cyanure d'hydrogène (HCN). Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote.
-------------------------------------	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL ₅₀ orale)	DL ₅₀ >6000 mg/kg, Orale, Souris
--------------------------------------	---

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL ₅₀ cutanée)	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL ₅₀ inhalation)	DL ₅₀ 9.3 mg/l, Inhalatoire, Rat 4 heures OECD 403
---	---

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Pas d'information disponible.
--------------------------------------	-------------------------------

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

LUPEROX F AIR B2 80 E

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

Informations toxicologiques sur les composants

[1,3(OR 1,4)-PHENYLENEBIS(1-METHYLETHYLIDENE)]BIS[TERT-BUTYL] PEROXIDE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >2000 mg/kg, Cutanée, Rat

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ poussières/brouillards mg/l) 2,0

LUPEROX F AIR B2 80 E

Espèces Rat

ETA inhalation 2,0
(poussières/brouillards
mg/l)

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Non irritant. Lapin Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Non irritant. Lapin Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas de preuve de cancérogénicité dans les tests sur animaux.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Peut irriter les voies respiratoires. Toux.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Des particules solides piégées derrière les paupières peuvent provoquer des lésions par abrasion. Une surexposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Irritation. Rougeurs.

Dangers chroniques et aigus pour la santé L'inhalation fréquente de poussières sur une longue période augmente le risque de développement de maladies pulmonaires.

LUPEROX F AIR B2 80 E

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 7 940,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 7 940,0

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 7 940,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 7 940,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

Les poussières à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

LUPEROX F AIR B2 80 E

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Peut provoquer une allergie cutanée.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Écotoxicité On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)

Écotoxicité Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Informations écologiques sur les composants

[1,3(OR 1,4)-PHENYLENEBIS(1-METHYLETHYLIDENE)]BIS[TERT-BUTYL] PEROXIDE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: 750 mg/l, Poissons

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson NOEC, 4 jours: >10000 ppm, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
NOEC, 96 heures: >10000 ppm, Poisson d'eau douce
CL₅₀, 96 heures: > 10000 mg/l, Brachydanio rerio (poisson zèbre)
OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques NOEC, 24 heures: >1000 ppm, Daphnia magna
CE₅₀, 24 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀ 0.1 < C(E)L₅₀ ≤ 1

Facteur M (aigu) 1

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 66.0 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CL₅₀, 48 heures: 82.0 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 96 heures: 0.7 mg/l, Algues

LUPEROX F AIR B2 80 E

Toxicité aiguë - microorganismes CEs₅₀, 2 heures: 38 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

NOEC 0.01 < NOEC ≤ 0.1

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 1

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

Biodégradation OECD 301B

Informations écologiques sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Persistance et dégradabilité Le produit contient uniquement des substances inorganiques qui ne sont pas biodégradables.

DISULFURE DE DI(BENZOTHIAZOL-2-YLE)

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - 0%: 28 jours
OECD 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 0,

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

DISULFURE DE DI(BENZOTHIAZOL-2-YLE)

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage log K_{ow}: 4.5

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

LUPEROX F AIR B2 80 E

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

SYNTHETIC AMORPHOUS SILICA

Autres effets néfastes Aucun connu.

DISULFURE DE DI(BENZOTHAZOL-2-YLE)

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 3106

N° ONU (IMDG) 3106

N° ONU (ICAO) 3106

N° ONU (ADN) 3106

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE

Nom d'expédition (IMDG) PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE

LUPEROX F AIR B2 80 E

Nom d'expédition (ICAO) ORGANIC PEROXIDE TYPE D, SOLID (DI-(tert-BUTYLPEROXYISOPROPYL)BENZENE(S))

Nom d'expédition (ADN) PEROXYDE ORGANIQUE DE TYPE D, SOLIDE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 5.2

Etiquette ADR/RID 5.2

Classe IMDG 5.2

Classe/division ICAO 5.2

Classe ADN 5.2

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-J, S-R

Catégorie de transport ADR 2

Code de restriction en tunnels (D)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac Aucune information requise.
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs P6b E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

LUPEROX F AIR B2 80 E

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

05/03/2023

LUPEROX F AIR B2 80 E

Numéro de version	1.000
Numéro de FDS	65266
Statut de la FDS	Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H242 Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
Signature	Jitendra Panchal

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.